



Football / Rugby Le MHSC stoppé, le MHR relancé

SPORTS

midilibre.fr

Midi Libre



MONTPELLIER ET SA RÉGION

DIMANCHE 29 OCTOBRE 2017

N° 26283
1,80 €



Le coup de force du monde pied-noir

Depuis l'Hérault, un nouvel État et son "gouvernement provisoire" cherchent un territoire. ■ RÉGION

Catalogne
Madrid poursuit la mise sous tutelle et fait le ménage



■ Appels à l'unité du pays à Madrid. AFP ■ MONDE

Sécurité
Grande concertation avant l'arrivée de la police du quotidien



■ Gérard Collomb, hier à La Rochelle. AFP ■ FRANCE

Critérium des Cévennes Retour vers le futur



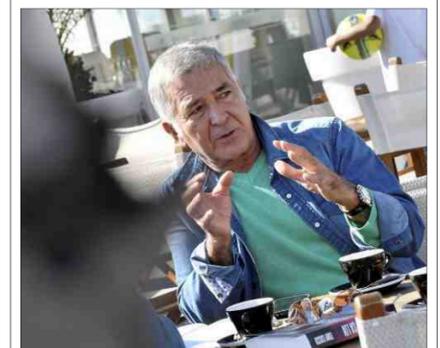
■ Hier à Montpellier, Yohan Rossel est devenu le plus jeune vainqueur du rallye annulé en 2016. V. L. ■ SPORTS

Nautisme
Titouan Lamazou, parrain d'exception du salon d'Agde



■ L'ex-navigateur, vedette dans l'Hérault. OR ■ RÉGION

Hérault
Les confidences d'un braqueur professionnel



■ Antoine Cossu, 77 ans, 30 en prison. S. C. ■ RÉGION

Cinemed
L'Antigone d'or pour "Manuel", de l'Italien Dario Albertini

CULTURE

FRONTIGNAN
Jeudi 9 novembre
Produits du Portugal
ÉPICERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR
Dégustation offerte
le 11 NOVEMBRE

OUVERTURE

47 route de Montpellier
VIC-LA-GARDIOLE

Balades, spectacles, expos, marchés...

En un clic, décidez de votre sortie
TOUS LES WEEK-ENDS

En ligne sur **Midilibre.fr**

Midi Libre.fr

Le "gouvernement provisoire pied-noir en exil" prend forme

Exclusif. Dotée d'un président, cette "Fédération des deux rives" en quête de reconnaissance se cherche un territoire.

L'initiative a de quoi surprendre. Initiée il y a quelques mois, la création d'un "gouvernement provisoire pied-noir en exil" est entrée dans sa phase concrète. Il y a quelques jours, la composition de ses principaux responsables a été actée lors d'une réunion organisée dans un restaurant de Lattes, près de Montpellier.

Le nouvel État, baptisé "Fédération des deux rives", est présidé par Pierre Granès, astrophysicien. Il comprend une assemblée nationale, composée de trente-cinq « députés désignés ». Elle est présidée par Christian Schembré, président montpelliérain de l'Association pour la promotion du peuple pied-noir. Son gouvernement est composé de 13 ministres, dirigé par Jacques Villard, cofondateur, en 1973, du Cercle algérieniste, également porte-parole.

« Nous recherchons un territoire »

« La création de notre État s'appuie sur la Convention de Montevideo du 26 décembre 1933 qui officialise le droit des peuples à se constituer en État. Or, le peuple pied-noir est une réalité de 5 millions d'âmes, dont 1,3 million résidant en France », explique Jacques Villard, installé à Faugères, dans l'Hérault.

L'initiative est poussée très loin. Le nouvel "État" s'est doté d'un Service de renseignement et de sécurité (Seres). Des « ambassa-



■ L'exécutif de l'État pied-noir : Christian Schembré, Pierre Granès et Jacques Villard (de gauche à droite).

PHOTO J.-M. M.

deurs » seront progressivement nommés. Il est doté d'un drapeau et d'un hymne. Et s'apprête même à disposer d'un premier territoire. « Un État peut se créer s'il y a unité d'esprit, de langue, d'histoire et de territoire », rappelle en préambule le porte-parole du gouvernement provisoire pied-noir en exil. « Concernant le territoire, nous sommes en train de l'acheter. Notre recherche se concentre entre Gênes et Ali-

cante. Nous travaillons sur plusieurs propositions. Nous souhaitons nous installer sur au moins une centaine d'hectares. »

Le territoire, c'est l'enjeu majeur. « Nous venons de signer un compromis de vente pour l'acquisition d'un terrain de 285 ha au nord de Montpellier, du côté de Viols-le-Fort. Ce sera notre première ambassade », commente Jacques Villard. Un « premier bout de terre »,

ajoutera un participant à la réunion de Lattes. Pourrait-il se trouver en Algérie ? « Si l'État algérien l'accepte, je prends tout de suite l'avion pour Alger ! »

Un courrier a été adressé, le 30 mai dernier, via son ambassadeur à Paris, au chef de l'État algérien, Abdelaziz Bouteflika. Une missive a également été envoyée, le même jour, à Emmanuel Macron, le Président français. « Nous leur avons officiellement

transmis une demande de rendez-vous afin de présenter notre initiative. » Jacques Villard y insiste : « La création d'un État pied-noir n'est pas faite pour regarder vers le passé, malgré les années de souffrance et l'exode. Nous regardons devant. Notamment vers deux pays : la France, notre mère patrie, et l'Algérie, notre berceau. »

KARIM MAOUDJ
kmaoudj@midilibre.com

NATIONS UNIES

La demande d'adhésion à l'Unpo engagée

Le gouvernement provisoire pied-noir en exil a engagé une procédure de demande d'adhésion à l'Organisation des nations et des peuples non représentés (UNPO). Cette dernière est une organisation internationale. « Elle est composée de 43 membres, qui sont des peuples autochtones, des minorités, des États non reconnus et des territoires occupés qui se sont rassemblés pour défendre leurs droits politiques, sociaux et culturels », explique Julie Duval, chargée de programme au sein de l'organisation.

« La plupart de ces micronations qui composent l'UNPO n'ont pas de territoire. Nous, notre priorité, c'est le territoire car cela assurera notre crédibilité », commente Jacques Villard. Qui rappelle que « le plus petit État actuellement, c'est le Vatican, avec 40 ha, devant Monaco, qui s'étend sur 80 ha ». La démarche du gouvernement pied-noir s'appuie donc sur un principe érigé par l'UNPO. À savoir, comme le rappelle Julie Duval : « Toute association, gouvernement, corps législatif, mouvement de libération estimant porter la voix d'un peuple ou d'une nation non représentée sur la scène internationale est habilitée à faire une demande d'adhésion auprès de l'UNPO. »